DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU VENDREDI 07 FEVRIER 2025

Nombre de Membres : Afférents au Conseil Municipal : 14 / En exercice : 14 / Ayant pris part à la délibération ou représentés : 13

Date de la convocation : 30/01/2025

Date d'affichage : 30/01/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le sept février à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances et sous la présidence de Monsieur François PARIS, élu Maire.

Présents: M. François PARIS, M. Fabrice DEVERLY, Mme Adeline HENNICHE (arrivé à 20h16 – à partir de la délibération n°2025-002), M. Daniel BOTTOLLIER-CURTET, Mme Christine BURNIER-FRAMBORET, M. Luc BOTTOLLIER-LEMALLAZ

(arrivé à 20h18 – à partir de la délibération n°2025-002), M. Raphaël MABBOUX, Mr Jacques ZIRNHELT, M. Serge PAGET, Mme Mélina ISOUX.

Absent(es): M. Ludovic PAYEN

Absent(es) excusé(es):

Absent(es) excusé(es) et représenté(es): M. Thibault PUGNAT (pouvoir à M. François PARIS), Mme Marie-Claude BOTTOLLIER-DEPOIS (pouvoir à Mme Christine BURNIER-FRAMBORET), M. Albert BOTTOLLIER-DEPOIS (pouvoir à Mme Adeline HENNICHE)

Secrétaire de séance : M. Fabrice DEVERLY

Délibération du Conseil Municipal n°2025-003

BUDGET EAU 2024

Approbation du compte administratif

Madame Christine BURNIER-FRAMBORET, adjointe au Maire, propose à l'Assemblée d'examiner le compte administratif du budget EAU 2024, qui présente les résultats suivants :

Investissement

Recettes:

103 526,09€

Dépenses :

177 742,78€

Solde:

-74 216,69€

Fonctionnement

Recettes:

226 631,34€

Dépenses :

215 370,85€

Solde:

11 260,49€

	2023	Part affectée à l'investissement : Exercice 2024	Résultat de l'exercice 2024	Résultats cumulés	Restes à réaliser recettes	Restes à réaliser dépenses	Disponible fin 2024
INVESTISSEMENT	94 759,55€	*****	-74 216,69€	20 542,87€	111 908,00€	33 940,87€	98 510,00€
FONCTIONNEMENT	78 195,96€	17 976,59€	11 260,49€	71 479,86€	******	*******	71 479,86€
TOTAL	172 955,52€	17 976,59€	-62 956,20€	92 022,73€	111 908,00€	33 940,87€	169 989,86€

Hors de la présence de M. François PARIS Maire, le Conseil Municipal, son adjointe au Maire entendue après en avoir délibéré à l'unanimité des votants,

APPROUVE le compte administratif du budget EAU 2024 tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Certifié exécutoire

Fait à CORDON, le 10 février 2025

Le Maire

M. François PARIS

Télétransmis en Sous-préfecture le : 1 3 FEV. 2025 Affiché le : 1 3 FEV. 2025

Le Secrétaire de Séance, M. Fabrice DEVERLY